

DEPARTEMENT
PAS-de-CALAIS
ARRONDISSEMENT
BETHUNE
COMMUNE DE
LABOURSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 05 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le cinq du mois d'avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe SCAILLIEREZ, Maire, suite à des convocations adressées à chacun des membres le vingt-huit mars deux mille vingt-trois et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération
N°2023CM08

Affectation du résultat
d'exploitation 2022

Étaient présents : Mmes Mrs Philippe SCAILLIEREZ, Nicole CHASTENEZ, Bernard PRUVOST, Isabelle VANELLE, Alain COQUERELLE, Isabelle VANLANDE, Annick SAVOLDELLI, Claudie MARTEL, Roland JOLY, Frédéric DISSAUX, Aimé ROUSSEY, Didier FATOU, Betty BEN, Isabelle CAZIN, Johnny GLAVIEUX, Dorothee HAUER, Delphine MICELLI.

Étaient excusés : Mmes Mrs Jean-Marc LARUE, Patrice ANDREOTTI, Caroline DERAEDT, Rodrigue DESULTERRE, Rosanna GILLET.

Était absent : Mr Frédéric DREZE.

Pouvoirs :

Mr Jean-Marc LARUE à Mme Nicole CHASTENEZ
Mme Rosanna GILLET à Mr Alain COQUERELLE.

Convocation du
28 mars 2023

Monsieur Aimé ROUSSEY est élu Secrétaire de séance.

Nombre de conseillers
en exercice : 23

Conseillers présents : 17

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
Réuni sous la Présidence de Monsieur Philippe SCAILLIEREZ
Vu l'avis favorable de la commission des finances du 31 mars 2023
Après avoir entendu et approuvé le compte administratif 2022.
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022.
Considérant que le besoin de financement en investissement s'élève à 400 925.04 €
Constatant que le compte administratif fait apparaître un excédent d'exploitation de
2 191 267.07 €

Décide d'affecter le résultat d'exploitation comme suit :

-	Virement à la section d'investissement (1068)	400 925.04 €
-	Excédent de fonctionnement reporté (002)	1 790 342.03 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme,
Le Maire,



Philippe SCAILLIEREZ.